



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 26 septembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 septembre 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, adjoints au maire.

M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

**Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. VOGLIMACCI	à	M. FILONI
Mme CORTICCHIATO	à	M. VANNUCCI
Mme FLAMENCOURT	à	M. LUCCIONI
Mme BERNARD	à	M. le maire
Mme SICHI	à	M. BALZANO
Mme NADAL	à	M. HABANI
Mme FALCHI	à	Mme FELICIAGGI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. MONDOLONI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme ZUCCARELLI	à	M. CAU

**Etaient absents :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, adjointes au maire, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 26 septembre 2016

Délibération N°2016/242

**Budget annexe des parkings**  
**Maquette des écritures comptables dans le cadre des transferts du budget annexe du stationnement vers le budget annexe des parkings à la suite du protocole transactionnel Ville / Q-Park**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

Au terme de la résiliation de la DSP parkings, il a été décidé la création d'un SPIC pour la gestion des parkings, avec un budget annexe sous nomenclature comptable M4.

Ce budget annexe des parkings doit comptabiliser :

- le transfert de l'actif relatif aux parkings du budget annexe du stationnement,
- le transfert de la charge de la dette inscrite au budget stationnement et relative à l'ex DSP Parkings,
- les autres écritures spécifiques liées au protocole transactionnel signé entre la ville et la société Q-PARK le 28 juin 2016.

Afin de respecter les normes comptables, les transferts du budget annexe du stationnement, vers le budget annexe des parkings doivent transiter par le budget principal de la ville. Un certain nombre de ces écritures sont des opérations d'ordre non budgétaires (OONB) gérées directement sur les comptes du trésorier municipal.

Les opérations budgétaires se retrouvent quant à elles dans les différentes délibérations modificatives des différents budgets impactés (Budget annexe stationnement – Budget Principal et Budget annexe des parkings).

Le tableau ci-annexé établi en collaboration avec les services de la DGFIP retrace la maquette des ces écritures comptables. Il est porté à la connaissance du conseil municipal afin de permettre une meilleure compréhension des écritures passées.

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'approuver** l'ensemble des écritures présentées dans la maquette en annexe, et relatives au budget principal et aux budgets annexes du stationnement et des parkings.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
ouï l'exposé de Monsieur Stéphane SBAGGIA, adjoint délégué  
et après en avoir délibéré.**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la délibération N°2016/183 du conseil municipal en date du 27 juin 2016 relative à la signature du protocole d'accord transactionnel entre la ville d'Ajaccio et la société Q-Park suite à la résiliation pour motif d'intérêt général du contrat de délégation de service public des parkings entre les parties ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 septembre ;

**APPROUVE**

**Par 36 voix pour  
1 abstention (Mme Grimaldi)  
4 non participations (MM. Leonetti, Bastelica, Ciabrini, Luciani)**

L'ensemble des écritures présentées dans la maquette en annexe, et relatives au budget principal et aux budgets annexes du stationnement et des parkings.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.  
(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**



**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160926-2016\_242-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2016